Confédération Paysanne de l'Indre
Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, 36022 Châteauroux Cedex
confpays36@gmail.com – 02 54 61 62 40 – www.indre.confederationpaysanne.fr

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse du 11 décembre 2018

Élections 2019 à la Chambre départementale d'Agriculture de l'Indre: Un avenir pour tous , *osez* la Confédération paysanne !

Contexte : Ce mardi 11 décembre sont réunis à la Chambre d'Agriculture de Châteauroux des candidats des 3 listes que la Confédération Paysanne présente aux élections professionnelles agricoles 2019 : 1 liste pour le collège Chefs d'exploitation et assimilés, 1 liste pour le collège Propriétaires et usufruitiers ainsi qu' 1 liste pour le collège Anciens exploitants agricoles.
En Annexe : la composition de la Chambre aux élections de 2013 et celle pour les élections de 2019.

Constats de la Confédération paysanne de l'Indre :

Depuis les dernières élections de janvier 2013, le **bilan agricole est toujours aussi inquiétant** : disparition accélérée des fermes, avec pour corollaire leur spécialisation et l'agrandissement excessif de certaines, échec du renouvellement des générations agricoles, baisse considérable du revenu des paysans, incapacité à trouver des solutions pour atténuer les chocs liés aux fluctuations des cours des matières premières agricoles et énergétiques.

Les chiffres en attestent. Depuis les dernières élections en 2013, nous avons perdu plus de 10% de votants sur la liste Chefs d'exploitation et assimilés, soit 10% de nos collègues en seulement 6 ans.

Sur l'ensemble du territoire régional plus de 30 % des exploitations ont disparu depuis 2000, soit 1,5 fermes par jour. En parallèle, la taille des exploitations continue d'augmenter et les grandes exploitations, avec une surface moyenne de 154 ha, utilisent aujourd'hui les ¾ de la surface agricole de la région.

Les critères d'accès au foncier et à la profession sont devenus de plus en plus difficile, notamment à cause du prix des terres qui a augmenté de 25 % dans la région Centre ces dix dernières années et du niveau élevé de capitalisation des fermes, alors même qu'en 2010 plus de 57% des agriculteurs avaient plus de 50 ans.

De plus, **les politiques agricoles actuelles, tant à l'échelle européenne que nationale ou régionale, ne répondent pas aux défis environnementaux, alimentaires et sociaux** et sont insuffisantes pour initier une véritable transition agricole. L'absence d'outils de maîtrise et de régulation de la production empêche de garantir un revenu décent aux agriculteur.trice.s et la distribution inégale des aides publiques européennes, comme les aides à l'hectare, favorise la restructuration et donc l'élimination des paysans.

La Confédération paysanne est donc le seul syndicat d'opposition qui défende des paysannes et des paysans nombreux pour un territoire vivant ainsi que la production d'une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement et de la santé.

Propositions de la Confédération paysanne de l'Indre :

POUR VIVRE DE NOTRE TRAVAIL, UN DROIT AU REVENU :
DES PRIX RÉMUNÉRATEURS ET DES AIDES MIEUX RÉPARTIES

- Avoir des coûts de production couverts par des prix rémunérateurs grâce à une régulation, une maîtrise des volumes et la définition de prix minimum dans la loi
- Refonder le système d'aides : distribution en fonction du nombre d'actifs (et plus seulement du nombre d'hectares), plafonnement à 50 000€ d'aide par exploitant et application de la surprime aux 52 premiers hectares
- Simplifier les règles et obligations administratives qui submergent les agriculteurs et les adapter aux réalités de terrain et à la taille de leurs fermes
- Exiger une retraite décente pour tous

STOP A L'HÉCATOMBE ! PRIORITÉ A L'INSTALLATION

- Accompagner les candidats à l'installation dès l'émergence de leur projet jusqu'à plusieurs années après leur installation
- Rendre le Répertoire Départ Installation gratuit
- Reconnaître la diversité des installations : ouvrir les critères d'accès aux aides (âge, surface minimum, revenu à atteindre...), reconnaître l'installation progressive
- Financer la formation avant l'installation par le fonds VIVEA
- Favoriser la transmission des exploitations : accompagner très en amont les futurs cédants, proposer une fiscalité intéressante pour les cédants, créer un fond de garantie du fermage

UNE JUSTE RÉPARTITION DES TERRES AGRICOLES

- Donner la priorité à l'installation et au renforcement des petites et moyennes exploitations
- Favoriser le stockage des terres pour des reprises progressives
- Rendre la publicité foncière plus visible et étendre le contrôle des structures aux formes sociétaires
- Stopper l'accaparement et l'exploitation des terres par des investisseurs non paysans ! Comme l'achat démesuré des 1 700ha par une société chinoise.
- La terre doit être un outil de travail pas de spéculation !

PLUS D'AUTONOMIE SUR NOS FERMES

- Mieux maîtriser nos marges et créer de la valeur ajoutée
- Mettre en place des systèmes d'échanges de matières premières entre agriculteurs
- Développer la production de protéines dans le département
- Maintenir et créer des outils locaux de transformation et de commercialisation
- Structurer et valoriser les filières locales : développer les circuits-courts, structurer un approvisionnement de la restauration locale, financer l'animation des filières
- Donner plus de moyens d'animation aux groupes de développement
- Libérer l'utilisation des semences de ferme
- Rechercher et valoriser les systèmes de production intégrant le changement

UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ DES PAYSANS :

- Tous les syndicats doivent être représentés
- Accompagner techniquement l'ensemble des productions du département
- Favoriser la gratuité des services au moins pour les plus démunis
- Maintenir une équipe salariée compétente et motivée

Les élections à la Chambre d'Agriculture départementale : comment ça se passe ?

Entre le 14 et le 31 janvier 2019, les agriculteurs vont voter pour élire leurs représentants aux Chambres d'Agriculture départementales et régionales. Ils pourront voter par correspondance ou, nouveauté cette année, en ligne.

La répartition des sièges s'effectuera comme suit :

- La liste ayant recueilli le plus de voix bénéficiera de la moitié des sièges,
- Les autres sièges seront attribués à la proportionnelle suivant la règle du plus fort reste.

Au sein du collège Chefs d'exploitation et assimilés, chaque liste départementale flèche quatre candidats pour les représenter à la Chambre d'Agriculture régionale.
En Annexe : la composition de la Chambre départementale aux élections de 2013 et celle pour 2019.

Les candidats pour le collège Chef d'exploitation et assimilés :

Nicolas CALAME, 42 ans, St Plantaire / 47 vaches allaitantes / 200 chèvres laitières / 120 brebis allaitantes / 1 35 ha / 3 exploitants + 1,5 salariés
2. Jean-Pierre FONBAUSTIER, 61 ans, Vouillon / grandes cultures / 115 ha / 1 exploitant
3. Véronique PENIN, 57 ans, Aigurande / 75 vaches allaitantes / polyculture / gîte Accueil Paysan / 150 ha / 2 exploitants
4. Laurent MOREAU, 42 ans, Fontgombault / 1 40 chèvres / transformation / 30 ha / 3 exploitants
5. Anne BILLARD, 54 ans, Rosnay / 1 80 vaches allaitantes / 350 brebis / polyculture / 345 ha / 2 associés + 1 salarié
6. Robin DOUBLIER, 26 ans, Pellevoisin / céréales diversifiées / farine et huile / 90 ha, 1 exploitant
7. Sébastien HESLOUIS, 39 ans, Rosnay / 80 vaches allaitantes / 170ha / 2 exploitants
8. Marina PARAPEL, 45 ans, Liniez / 100 chèvres / transformation / 71 ha / 2 exploitants
9. Etienne OUVRAT, 37 ans, Reuilly / vignes / céréales / 70 ha / 1 exploitant + 1 salarié
10. Sandra POISSONET, 36 ans, Maillet / 12 chèvres angoras / laine / 10 chevaux, attelage, traction animale/ 10 ha / 2 exploitants
11. Manuel ROGER, 40 ans, Chabris / 600 ruches, production d'essaim, prestation de pollinisation/ céréales / 100 ha / 1 exploitant + 3,5 salariés
12. Didier BRULET, 52 ans, Coings / grandes cultures / 600 poules pondeuses / 85 ha / 1 exploitant
13. Anneke BAAS, 57ans, Paulnay / 80 chèvres / transformation / 2 exploitants
14. Denis JAMBUT, 49 ans, Pouligny-Notre-Dame / 45 vaches allaitantes / polyculture / jus de pomme / 70 ha / 1 exploitant
15. Sylvain GOURBAULT, 37 ans, Chitray / 47 vaches allaitantes / veaux sous la mère / pain / polyculture / 110 ha / 2 exploitants + 0,2 salarié
16. Hermine DECOURS, 42 ans, Mérigny / 160 ruches / 0 ha / 1 exploitant
17. Vincent REULIER, 29 ans, Pérassay / 300 000L / 35 vaches laitières / 80 truies naisseur engraisseur / polyculture / 120 ha / 2 exploitants + 0,5 salarié
18. Yannick GUENIN, 44 ans, Buxières d'Aillac / 30 vaches laitières / transformation / 120 ha / 1 exploitant + 2,5 salariés
19. Bruno BARDON, 56 ans, Cléré du Bois / 160 000L / 35vaches laitières / 46 ha / 1 UTH
20. Pascal CARRION, 60 ans, Briantes / 80 vaches allaitantes / polyculture / 1 30 ha / 1 exploitant

Les candidats pour le collège Propriétaires et usufruitiers :

Jean-Noël RINGON, Le Tranger
Christiane CALAME, Saint Plantaire
Joëlle GOURBAULT, Chitray

Les candidats pour le collège Anciens exploitants et assimilés:

Paulette AUBAILLY, Nohant-Vic
Philippe GUENIN, Buxières d'Aillac
Jean-Michel PARYSECK, Faverolles

Contacts :

Nicolas Calame, *tête de liste , 07 71 06 52 87*
Clémence Vermot-Fèvre*, animatrice, 02 54 61 62 40 – 06 41 05 79 74*

ANNEXE

Evolution de la composition de la Chambre d'Agriculture de l'Indre 2013-2019
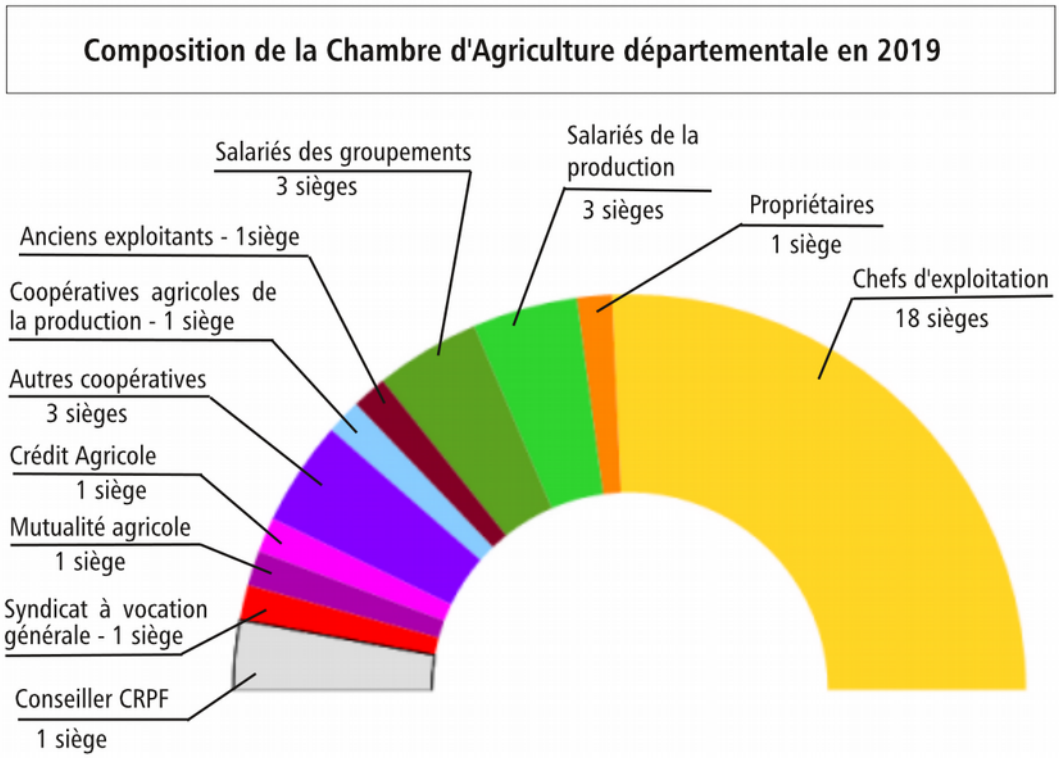
	2019	2013
Chefs d'exploitation : 18 sièges	18	21
Propriétaires : 1 siège	1	2
Salariés de la production agricole : 3 sièges	3	4
Salariés des groupements : 3 sièges	3	4
Anciens exploitants : 1 siège	1	4
Coopératives agricoles de production : 1 siège	1	1
Autres coopératives : 3 sièges	3	3
Crédit Agricole : 1 siège	1	2
Mutualité Agricole : 1 siège	1	2
Syndicat à vocation générale : 1 siège	1	2
Conseillers CRPF (membre de droit) : 1 siège	1	1
Total	34	46